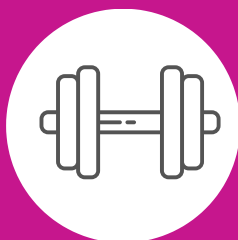




# BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204

AMNEVILLE (57 \* Sous réserve d'habilitation)



## DATES:

Du 27 septembre 2021 au  
23 septembre 2022

## LIEU DE FORMATION

1 rue Paul Langevin  
ZAC St Jacques II  
54320 MAXEVILLE

## CONTACTS:

Coordonnateur  
pédagogique :  
Mathieu NDJOMO  
mdjomo@cles-sport.com  
06.13.21.63.70

Référent administratif :  
Sabin BONGOS  
sbongos@cles-sport.com  
03.83.54.31.98

Référent,  
socioprofessionnel  
et handicap :  
Sophia GOUTKIDIS  
sgoutkidis@cles-sport.com  
03.83.54.62.72

## LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités de la Forme », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AF », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités de la Forme contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- évaluer, valoriser et développer la condition physique dans un objectif de santé

## MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités de la forme", autrement appelé coach sportif, personal trainer ou encore préparateur physique, exerce son métier dans différents environnements. Dans des salles de sport, il encadrera les adhérents dans leur pratique, de manière individuelle ou en groupe afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs : musculation, perte de poids, assouplissement, etc. Il pourra également assurer l'animation de cours collectifs de type fitness. Dans un club sportif, il accompagnera les athlètes, les préparera physiquement et mentalement afin de développer leur performance. Enfin, en tant qu'indépendant, il interviendra auprès de particuliers pour proposer des programmes de remise en forme personnalisés ou auprès d'entreprises pour répondre à des problématiques spécifiques.

Le titulaire du BPJEPS AF pourra élargir son champs de prérogatives ou se spécialiser grâce aux diplômes du Ministère des Sports (autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) mais également à des formations complémentaires (préparation mentale, activités physiques adaptées, etc).

Enfin, des possibilités d'évolutions vers des fonctions d'encadrement en salle sont possibles avec notamment un DEUST "Métiers de la forme" ou d'autres diplômes de la filière universitaire.

TAUX DE SATISFACTION\*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME\*

80%

POURSUITE DE PARCOURS  
FORMATION/EMPLOI\*

85%

## INSCRIPTION

[www.cles-sport.com](http://www.cles-sport.com)

## PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)  
Publics porteurs de handicap  
(Contacter le référent handicap)

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat

## PRÉ REQUIS

- Niveau collègue en langue française
- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance : 2 jours en centre/3 jours en entreprise.  
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.  
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

## VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre  
959 heures en entreprise

## COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande  
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

## RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)  
Apprentissage : Selon réglementation en vigueur  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures  
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes  
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer un entraînement de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes  
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

## POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

## PROGRAMME ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

### UC1: ETRE CAPABLE D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

### UC2: ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

### UC3: ETRE CAPABLE DE CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS DE LA FORME

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

### UC4A et/ou UC4B: ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DE ACTIVITÉS DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION "COURS COLLECTIFS" (UC4A) et/ou DANS L'OPTION "HALTÉROPHILIE, MUSCULATION" (UC4B)

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- Garantir des conditions de pratique et de sécurité

## CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives  
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise pour toute la durée du diplôme.

### CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle

SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 - UAI0542541U

1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville  
[www.cles-sport.com](http://www.cles-sport.com)



MINISTÈRE  
DES SPORTS